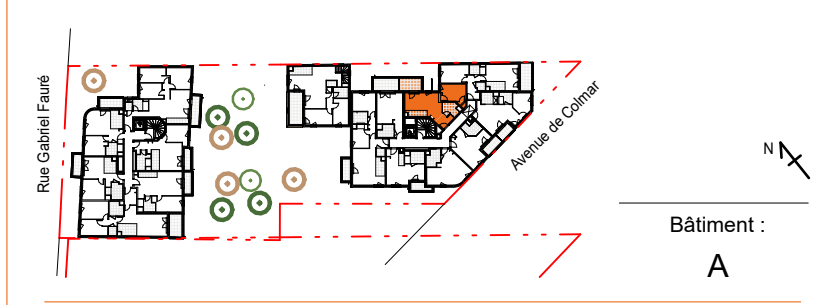
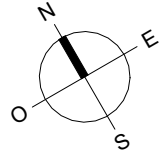
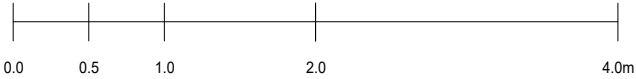
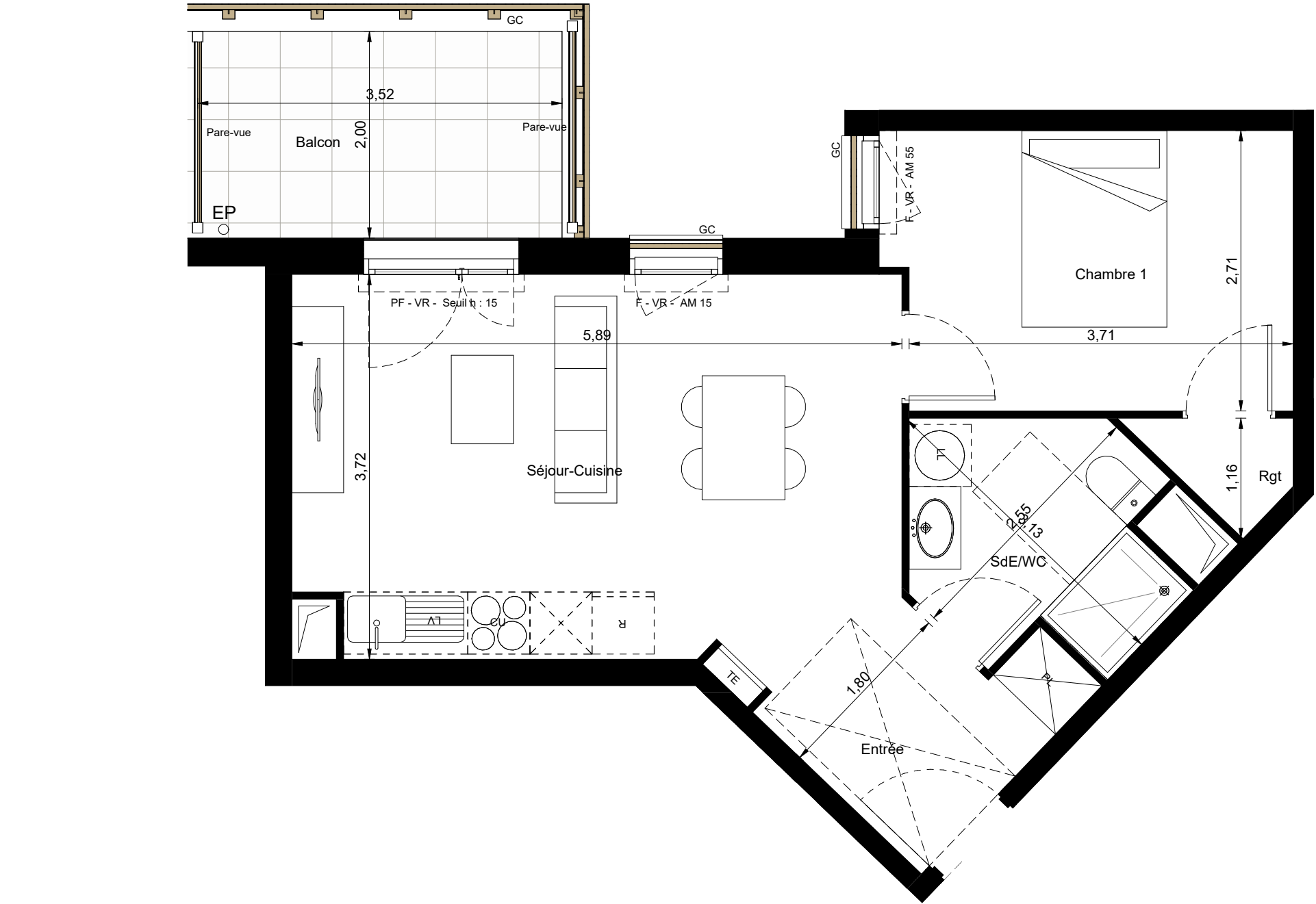




R+2
A21 - Appartement 2 Pièces - Evolutif

Entrée	3,75 m²
Séjour-Cuisine	22,15 m²
Chambre 1	10,45 m²
SdE/WC	5,15 m²
Rgt	1,15 m²
Surface habitable	42,65 m²
Balcon	7,05 m²
Surface(s) annexe(s)	7,05 m²



LEGENDE			
▶	Entrée principale	F	Fenêtre ouvrant à la française
TE	Tableau électrique	FOB	Fenêtre oscillo-battante
LL	Emplacement lave-linge	FF	Fenêtre fixe
LV	Emplacement lave-vaisselle	PF	Porte fenêtre
R	Emplacement réfrigérateur	VR	Volet roulant
C	Emplacement cuisson	GC	Garde-corps à barreaudage
PL / PLE	Placard / placard équipé	EP	Descente d'eau pluviale
Hauteurs			
▨	Soffites et faux-plafonds	HSP	Hauteur sous plafond
▬	Gaine technique	AM	Allège maçonnée
		Seuil	Seuil

NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation. Conformément à l'article R261-25 du CCH, les surfaces indiquées sont approximatives. La surface des pièces inclut celle des placards éventuellement présents. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et des allèges, sont figurés à titre indicatif, au même titre que les gaines techniques et l'emplacement des descentes d'eau pluviale. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les plantations éventuellement figurées sont susceptibles d'évoluer. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur le plan n'est pas fourni (hormis meubles de salle de bain / salle d'eau et kitchenette).

DATE : 06/02/2026
INDICE : 4

